



Données-clés

Financement : Royaume de Belgique, Grand-Duché du Luxembourg, République du Sénégal

Mise en oeuvre : Enabel - Agence belge de développement et CC PEPAM - Cellule de Coordination du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

Partenaire : Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement

Localisation : Régions de Diourbel, Fatick, Kafrine, Kaolack, Thiès et Louga

Durée du projet : 2015-2019

Budget : 11.850.000 €

Royaume de Belgique : 9.500.000 €

Grand-Duché du Luxembourg : 2.000.000 €

République du Sénégal : 350.000 €

Route des Pères Maristes Hann
Cité Fort B Villa n°23
BP 47 316 - Dakar
T (+ 221) 33 859 05 48
pasepar@pepam.sn

Antenne Kaolack
Division régionale de l'hydraulique
BP 223 - Kaolack
T (+ 221) 33 941 64 28

Enabel
Agence belge de développement
121, Sotrac Mermoz
Route de Ouakam
BP 24474 Ouakam Dakar
Sénégal
T (+ 221) 338 60 01 25
enabel.be



Belgique
partenaire du développement



Amélioration des services de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural



République du Sénégal
Ministère de l'hydraulique
et de l'assainissement



PEPAM
Programme d'eau potable et d'assainissement du Millénaire

Enabel 



Contexte

En décembre 2013, le Sénégal a atteint l'objectif du Millénaire pour le développement qu'il s'était fixé en matière d'accès à l'eau potable (82 % en 2015) ; l'accès à l'assainissement progresse mais à un rythme insuffisant pour réaliser l'objectif fixé (59 % en 2015). La coopération entre la Belgique et le Sénégal se doit de répondre à cette situation en orientant ses interventions sur la pérennisation du service de l'eau potable et de la gestion de la ressource tout en poursuivant les efforts pour le développement de l'accès à l'assainissement.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'amélioration des services de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural (PASEPAR) qui est intégré dans la programmation nationale du secteur de l'eau et de l'assainissement du Sénégal.

Le PASEPAR prolonge plus de 30 ans d'intervention de la Coopération belge dans l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural dans le bassin arachidier.

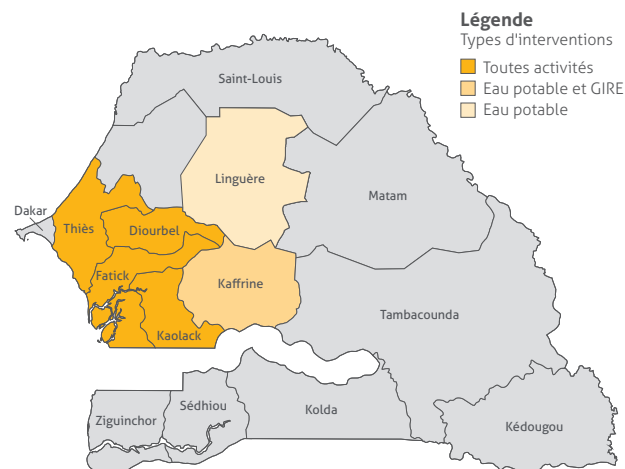
Objectif

L'objectif du projet est d'améliorer quantitativement et qualitativement les services d'eau potable et d'assainissement fournis aux populations rurales de la zone d'intervention, de manière durable et dans le respect d'une approche intégrée en matière de gestion des ressources en eau.

Résultats attendus

- Eau potable : les populations rurales de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un service public d'eau potable répondant aux normes de qualité en vigueur au Sénégal.
- Hygiène et assainissement : les populations rurales de la zone d'intervention ont accès de manière durable à un assainissement amélioré et les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées.
- Gestion intégrée des ressources en eau : les ressources en eau sont mieux connues et gérées de manière rationnelle, dans le respect des intérêts des différents groupes d'utilisateurs.

Zones d'intervention



Activités principales

- Réaliser 5 infrastructures d'Adduction d'Eau Potable (AEP) dans le département de Linguère.
- Appuyer la réforme de l'hydraulique rurale en soutenant l'Office des Forages Ruraux (OFOR) sur :
 - la communication au niveau local ;
 - la mise en place d'un fond de soutien pour les AEP ;
 - le suivi technique et financier et l'appui conseil aux différents acteurs de l'AEP rurale.
- Améliorer la qualité de l'eau produite au niveau du Bassin Arachidier en réalisant des mini-transferts d'eau, en installant des unités de potabilisation par osmose inverse et des dispositifs de chloration de l'eau en sortie de forage.
- Financer des projets d'assainissement innovants mis en œuvre par des ONG dans 4 régions (Thies, Diourbel, Fatick et Kaolack).
- Améliorer les conditions de travail de la Direction de l'Assainissement au travers la construction de bâtiments dans deux régions (Kaolack et Fatick) et la fourniture d'équipements.
- Appuyer la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eaux (DGPRE) dans l'opérationnalisation de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau local en finançant des études, des projets pilotes et des actions de communication.
- Renforcer les capacités de la DGPRE au travers la mise à disposition d'une assistance technique internationale.